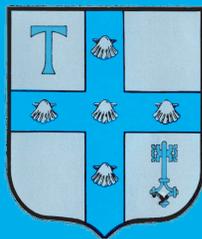


COMMUNE DE PERON

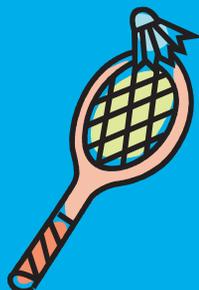
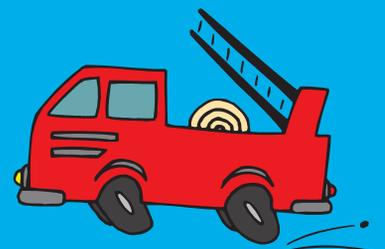
LE PETIT



PÉRONNAIS

No 61
Juillet-Août-Septembre 2011

Le Forum des sociétés aura lieu à la salle Champ-Fontaine



le samedi 10 septembre de 9h à 13h avec repas sur réservation.

9^{ème} SALON HABITAT&DECO

Le traditionnel salon consacré à l'habitat et à la décoration de la maison ouvrira ses portes le 16 septembre prochain à l'espace Perdtemps à Gex. Tous les domaines seront représentés, la construction, la rénovation et l'isolation, l'habitat sain, les énergies, l'ameublement, la décoration et l'extérieur de la maison. Tous ces professionnels seront à votre disposition pour répondre à vos questions et vous présenter les produits les plus performants et innovateurs. 80 exposants vous permettront aussi de comparer produits, matériaux, savoir faire et prix. Le domaine des économies d'énergie sera particulièrement mis en valeur avec le stand de la communauté de communes du Pays de Gex. Ce salon sera à la fois le lieu d'informations et de solutions pour réduire le coût de votre consommation en énergie.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE GEX AU SALON HABITAT&DECO

Votre maison perd-elle de l'énergie ?

Dans le cadre de l'agenda 21 lancé par la Communauté de Communes du Pays de Gex, une campagne de thermographie aérienne a été menée sur le Pays de Gex début mars 2011.

L'objectif était d'analyser les déperditions de chaleur des habitations pour pouvoir y remédier.

Toutes les habitations des 26 communes ont été photographiées par infrarouge (habitat individuel et collectif). Sur présentation d'un justificatif de domicile (facture par exemple), chaque habitant pourra visiter l'espace exposition et demander gratuitement la cartographie de son habitation. Une fiche descriptive sera à remplir. La personne sera ensuite reçue par un animateur qui lui expliquera les qualités et défauts thermographiques de son logement, il pourra ainsi repartir avec les cartes et les données concernant son habitation. Des conseils spécialisés seront également donnés au stand « Info énergie » d'Hélianthe pour résoudre les éventuelles déperditions de chaleur.

Vous pourrez vous procurer une invitation pour le salon Habitat&Déco, soit en vous rendant directement à l'accueil des bureaux de la communauté de communes à Gex ou en envoyant vos coordonnées à PGPA Tel 04 50 42 35 45 – Mail foiredex@wanadoo.fr. L'invitation vous sera envoyée directement

SALON HABITAT&DECO du Pays de Gex

Espace Perdtemps 01170 GEX

Vendredi 16 septembre 2011

11h30

21h

Samedi 17 septembre 2011

10h30

20h

Dimanche 18 septembre 2011

10h30

19h

Restauration ouverte midi et soir

Votre maison vue du ciel!

**Vous souhaitez réduire
votre consommation d'énergie?**

**Rendez-vous
au stand CCPG,
Salon de l'habitat
à Gex
du 16 au 18
Septembre
2011**

**Pour votre maison:
cartographie,
résultats et conseils
GRATUITEMENT**



Pour vous, la Communauté de Communes a mené une campagne de thermographie aérienne pour mesurer les déperditions énergétiques de votre habitation

Plus d'infos : www.ccpog.fr - info@ccpg.fr - 04 50 42 65 00



Conférences

Lundi 19 septembre 2011

L'Alzheimer et autres troubles : mieux comprendre pour mieux accompagner,
Dr J CONSTANT, médecin psychiatre et Ain Alzheimer

Segny – Espace de Vaise

Lundi 17 octobre 2011

Les troubles de la vision : apprendre à vivre avec, clinique de l'Oeil

Sergy, salle des fêtes (Calame)

Lundi 21 novembre 2011

La maladie de Parkinson : s'informer pour mieux connaître, Savoie Parkinson
Echenevex, salle des Fêtes (Mont Blanc)

Atelier

Mardi 15 novembre 2011

Choisir un ordinateur à usage familial

Avec Club Informatique gessien

10:00 – 11:30 au CLIC, Chevry

Vendredi 16 septembre 2011

« La mémoire et son fonctionnement »

Ouvert à tous, sans inscription.

Séance à 10:00 à St Genis / 14:00 Léaz

Vendredi 23, 30 sept, 7, 14 et 21 oct

Ateliers mémoire

Avec la CARSAT Rhône Alpes

Participation obligatoire aux 5 séances

Groupe A-10:00 à 11:30 St Genis Pouilly

Groupe B-14:00 à 15:30 Léaz

Le Carnet communal

Naissances

- Samuel MANTIN-GIROD, né le 17/05/2011
- Louise DEBARD, née le 3/06/2011
- Lorena CAILLET, née le 29/06/2011
- Hugo BOUTIN, né le 12 juillet 2011
- Amalia BILLAT-ROSSI, née le 31 juillet 2011
- Tess du BOIS, née le 5 août 2011



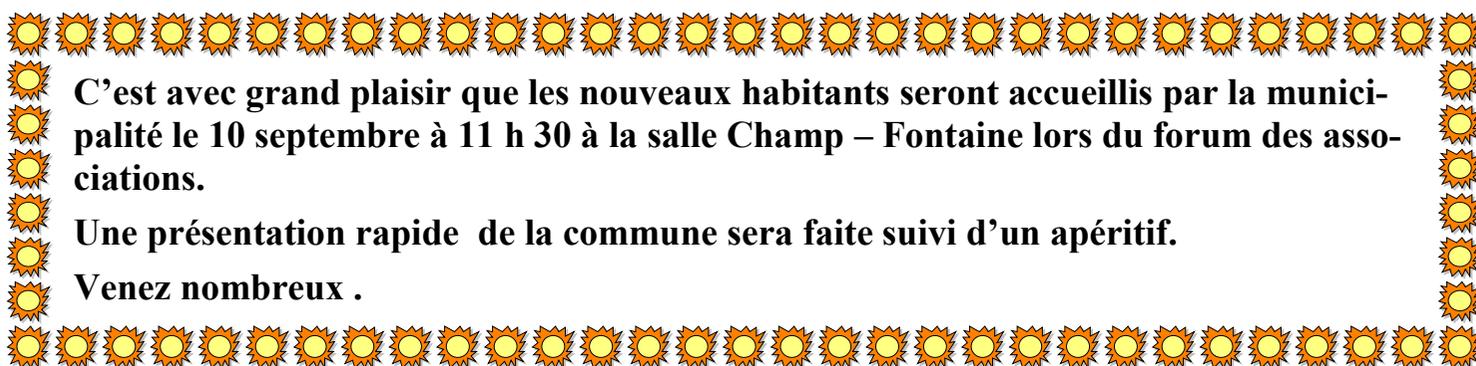
Décès

- Christophe BELIANT, le 27 mai 2011
- Jean CORBOZ, le 11 juin 2011
- Pierre LÉONARD, le 31 juillet 2011



Mariage

- Rodolphe RICHARD et Myriam TURTOS, le 28 mai 2011
- Lilian DUCHAMP et Irina GAVRILOVA, le 11 juin 2011
- Cédric ARMAND et Aurélie SCHROETER, le 16 juillet 2011



C'est avec grand plaisir que les nouveaux habitants seront accueillis par la municipalité le 10 septembre à 11 h 30 à la salle Champ – Fontaine lors du forum des associations.

Une présentation rapide de la commune sera faite suivi d'un apéritif.

Venez nombreux .

OFFRE D'EMPLOI :

Si vous avez du temps libre et que vous aimez vous occuper des enfants, venez remplacer pour quelques heures le personnel de l'école absent, pendant la pause de midi, contre rémunération.

Pour plus de renseignements adressez-vous à l'accueil à la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en juillet, août, septembre 1995, venir avant le 15 septembre 2011.**

Pour toutes questions relatives au service national, téléphonez au **04.37.27.25.58 BSN de Lyon,**

internet www.defense.gouv.fr.

EDITO 2011

C'est une rentrée 2011, pour le moins morose, qui s'annonce avec la crise financière mondiale dont on ne voit pas la fin, la remontée du chômage et pour tout arranger, un été désespérément triste.

La seule bonne nouvelle locale, c'est le taux de change devenu encore plus favorable (trop ?) pour les travailleurs frontaliers.

Mais n'est-ce pas là une bonne nouvelle « à la Pyrrhus » ? une bonne nouvelle à très court terme qui risque de voir l'économie Suisse en générale et Genevoise en particulier se dégrader avec la menace de licenciements ou de baisse de salaires et de ce côté de la frontière, un prix du foncier et des loyers devenant encore plus inaccessible pour les, encore, nombreux travailleurs qui font « tourner la machine » locale et que l'on repousse de plus en plus hors du Pays de Gex.

Malgré tout, dans ce climat malsain, nous essayons de maintenir le cap que nous vous avons proposé en 2008 avec :

-La mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme, consultable en mairie ou sur le site internet de la commune. Il est applicable depuis le 12 juillet mais ne sera véritablement définitif que quand il sera purgé de tous recours.

-La fin des travaux de la place basse Saint-Antoine, suite naturelle de la Vie de l'Etraz. Il est à noter que dans le cadre de ces travaux, les toilettes publiques ont été également rénovées, mais vont perdre ce statut de toilettes publiques pour n'être utilisées que par la société de Boules et par la Paroisse. L'utilisation par certain de cet équipement, nous rappelait, si besoin était, que l'homme descend bien de l'animal.

-L'appel d'offre, pour la sécurisation de la suite de la rue de la Vie de l'Etraz et de la route de Saint Jean de Gonville est en cours avec un choix de l'entreprise en septembre et des travaux programmés pour l'automne si le chantier de la Sci Côte Cour ou Jardin le permet.

Cet été, nos adolescents ont pu profiter d'animations mises en place, sur la commune, par la MJC de Gex. Il est trop tôt pour dire si cette expérience a trouvé son public, nous n'aurons les chiffres de la fréquentation qu'en septembre, mais j'espère que ce sera le cas et que nous pourrons continuer dans cette direction.

Le 14 juillet a été, cette année, un succès avec une fréquentation en nette hausse par rapport à l'année dernière. Le jour de la manifestation, un jeudi, plus près du week-end est certainement une raison qui explique ce retour, mais je pense que les feux d'artifice musicaux, financés par la commune, y sont également pour une bonne part.

Beaucoup moins de succès, par contre, pour notre réunion publique de mi-mandat, organisée le 23 juin, avec très, très peu de participants. Peut-être à cause d'une manifestation préparée le même jour au collège ou à un désintérêt de la vie locale. Après un débriefing, lors du Conseil Municipal de juillet, nous avons préféré retenir l'idée que, pour vous, tout va bien (méthode Coué, quand tu nous tiens !).

Pour terminer sur une note plus optimiste et pas forcément en accord avec les débuts de ce propos, nous avons le bonheur, sur la commune, de voir en 2011, un nombre très important de naissances, qui laisse inaugurer une spectaculaire rentrée scolaire 2014, ce qui ne sera pas le cas cette année avec, à priori, un nombre d'élèves légèrement supérieur à l'année passée mais pas suffisant pour bénéficier d'une ouverture de classe.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée.

ARMAND Christian

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

MAI 2011

Absents excusés : Caretti Brigitte, Boutin Thierry

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Grand Corinne, Marchand Yves

DELIBERATIONS

AVENANT NO 2 AMENAGEMENT VIE DE L'ETRAZ ET PLACE BASSE

montant 27347,39 € TTC. Reprises de grilles, de pavés, d'enrobés et de trottoirs, installation de caniveaux, déposes-reposes de bordures, drainages, aménagements devant les entrées de propriétaires riverains de cette voie publique (sécurisation sortie-récupération eaux pluviales accès parcelles), poses muret porphyre, couvertines, réalisation de 2 massifs en béton, aménagement stockage containers copropriété. Approuvée à l'unanimité.

ACQUISITION DE TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION DE LA FUTURE MAISON DES SOCIETES.

Parcelle F308 de 1600 m2 appartenant à Julien Calamand au prix de 7200 €. Approuvée à l'unanimité.

CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE AVEC BATI-PLUS IMMOBILIER

Pour la réfection de la toiture du chalet de la Poutouille. Consultation/appeal d'offre 1435,20 € TTC. Travaux 1913,60 € TTC. Approuvée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL

Le projet de récolte de produits forestiers à destination bois énergie entraîne une moins value de 387 € HT. Le conseil municipal sollicite l'octroi d'une aide de 504 €. Approuvée à l'unanimité.

ADMISSION EN NON VALUE DE LA DETTE DE 600 € DE LA SOCIETE SPORT TAO

Pour la location d'une licence IV. Un certificat d'irrecouvrabilité a été présenté par le mandataire de la liquidation judiciaire. Approuvée à l'unanimité.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION A LIVRE OUVERT

Fixant les modalités de fonctionnement de la bibliothèque. Approuvée à l'unanimité.

CONVENTION ENTRE LA MAIRIE, L'ECOLE ET LA BIBLIOTHEQUE

Concernant les animations pour les classes de maternelle et de primaire. Approuvée à l'unanimité.

CONVENTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT DE VOIRIE

Dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée aidé par l'état sur deux années. Approuvée à l'unanimité.

ECOLE

Présentation des demandes et propositions du directeur de l'école.

COLLEGE

Compte-rendu du Conseil d'Administration du collège du 11 avril 2011

Une convention a été signée entre le collège et les jeunes sapeurs-pompiers pour le prêt de matériel.

Vu la nouvelle réglementation sur le nombre d'élèves maximum dans un bus de ramassage scolaire, un huitième bus sera mis en service.

Une journée citoyenne subventionnée par le Conseil Général concernant les élèves de 3^{ème} du Pays de Gex a eu lieu. Les adolescents ont été reçus par la mairie de Bellegarde en vue de les informer du fonctionnement d'une mairie et d'un Conseil Général.

M. Joinville et sa classe ont été reçu 2^{ème} du département de l'Ain lors du « rallye des maths ».

GYMNASE

Compte rendu de la réunion du SIVOS le 27 avril. Vote du budget, les investissements ont été limités.

VOIRIE

Suivi du chantier de la Vie de l'Etraz.

La pose des enrobés a été réalisée. Le parking de la Place St Antoine est terminé.

Reste à réaliser les couvertines et les enduits sur les murs, l'escalier d'accès à la place haute, ainsi que les marquages, les îlots sur la chaussée en pavé de résine.

BUDGET

Investissement

SIEA Télécoms	52 000 €
SIEA Eclairage public	60 459 €
EUROVIA Vie de l'Etraz	107 921 €
FAMY Ext. Ecole	30 111 €

Compte-rendu de la réunion de la Commission des Impôts Directs du 8 avril.

Courrier du Conseil Général nous annonçant que la commune percevra une dotation de 36 644 € sur les droits de mutations. Le réfrigérateur de la cantine de la salle Champ Fontaine a du être changé : montant 3 229.20 TTC.

Un achat de 9 grilles de présentation : montant 693.25 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, une subvention pour l'organisation du 14 juillet.

M. le Maire informe que vu les revenus supplémentaires du Conseil Général, il signera le devis de la société GEOSIGN pour une étude sur le cimetière.

LA POSTE

Réunion avec les commerçants pour la création d'un relais poste. Sont intéressés Mme Baud et Mr Duchamp.

VENTE DE TERRAIN

Suite au refus, lors du dernier Conseil Municipal, de vendre les terrains au-dessus du cimetière à M. Delattre Sylvain. Il a présenté individuellement son projet aux conseillers municipaux. M. Piberne demande que le Conseil rediscute de cette vente en fonction des éléments présentés par M. Delattre.

Après débat, le Conseil Municipal accepte de vendre, en partie, ce terrain (environ 1 500m²) avec les conditions suivantes : prix de vente 30 €/m², les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur, l'accès au terrain de M. Leconte ne sera pas inclus dans la vente, une haie sera plantée en bordure des arbres existant, son entretien sera à la charge de M. Delattre.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG : compte rendu de la réunion du 28 avril.

SCOT : compte rendu de la réunion du 19 avril.

SIEA : compte rendu de l'assemblée générale du 9 avril.

Le syndicat a rappelé qu'il prendrait la compétence éclairage public aux communes qui en feront la demande.

Le réseau fibre optique progresse selon les prévisions.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Compte rendu de la réunion du 19 avril.

Point sur le dossier de création d'une pizzeria à Pré Munny

Déclarations préalables

- M. Olivier GRAU, Route de Lyon à Logras parcelle F1266 et 1267, construction d'un mur de soutènement Avis favorable

- M. Thomas IMBERTI, 333, Rue du Paruthiol parcelle C2126, construction d'un mur de soutènement Avis favorable

- M. Mathieu BONDALLAZ, 241, Rue des Bouvreuils parcelle C 1923, 1937, 1939, 2089, 1922, 2039, création de quatre fenêtres sans création de SHON Avis favorable

Permis de Construire

- M. et Mme Gardette, 25, Route de Péron parcelle F2463, construction d'une terrasse couverte attenante à la maison de 27 m² Avis favorable

- M. Eric VAURS, Le Pré Munny parcelle C1803 lot 3, transformation changement d'affectation de locaux en pizzeria Avis favorable

- Mme Emmanuelle PORTHA, 391, Route de la Combe, modification d'un permis délivré en cours de validité accès de la route à la parcelle agrandissement de la terrasse Avis favorable

SOCIETES

Compte-rendu de l'AG des Boules de Péron du 8 avril 2011.

Dans la mesure où la société a accepté d'organiser la manifestation du 14/07 et qu'il y a peu de bénéficiaires Mme Blanc propose aux membres du Conseil de leur allouer une subvention de 600.00 € (le Maire se retire du vote) : accord à l'unanimité.

Compte-rendu de la journée « nettoyage » du 9 avril 2011

Une trentaine de personnes étaient présentes à cette journée où on a pu extraire 3 remorques de ferrailles et autres encombrants sur le bord de nos cours d'eau. Le pique-nique offert par la municipalité fut très apprécié.

Compte-rendu de la réunion du 15 avril pour la soirée des Arts de la Rue. Cette année il y aura deux compagnies pour cette manifestation du 16 juin à 19 h 30 .

Compte-rendu de l'AG de la société « La Saint Hubert du Gral » (chasse), du 17 avril 2011.

Compte-rendu de la réunion du 27 avril 2011 pour l'organisation de la Fête de Printemps. Distribution des flyers pour les communes du canton. Demande de bénévole pour gérer les parkings.



Absents excusés : MM. Mouton Gérard (pouvoir à M. Girod Claude), Boutin Thierry, Duchamp Lilian (pouvoir à Mme Blanc Dominique), Piberne Olivier.

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

Synthèse des délibérations votées. Le détail des documents est consultable en mairie dans le registre des délibérations.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES SOCIETES : CONCOURS SUR ESQUISSE ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE

Décision prise pour la construction d'une Maison des Sociétés d'une surface utile totale de 1.050 m².

Suite à l'avis d'appel public et à l'examen, il est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe Strates (mandataire) / BET co-traitants : Caillaud Ingenierie, Economia, Chappuis Structure, Genie Acoustique. Le marché présente un forfait de rémunération initial provisoire à 328.386,00 euros HT (taux de 12,88%), pour une mission de base au sens de la loi MOP, avec études d'exécution, ainsi que les missions Ordonnancement – Pilotage - Coordination (OPC) et réalisation d'une simulation thermique dynamique en phase APD.

Approuvée à l'unanimité.

REFECTION DE LA TOITURE DE CHALET DE LA POUTOUILLE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Monsieur Le Maire se retire de la salle

Réfection de la toiture du chalet d'alpage de la Poutouille, situé dans la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura (programmation 2010 du PNR).

Après analyse des offres reçues, Madame le Premier Adjoint propose de retenir l'offre de la Sarl PERRIERE Charpente, sise 82, Grand 'Rue 01630 PERON, pour un montant de 50 612,82 € HT soit 60 532,93 € TTC.

Approuvée à l'unanimité.

ACQUISITION TERRAINS SUCCESSION MATHIEU PROJET PASSAGE PIETONS

Projet de passage piétonnier lieudit « Grand' Rue » une emprise de terrain d'environ 146 m² sur la parcelle C1104 lieudit « Grande Rue » est nécessaire.

Il est proposé d'acquérir, la parcelle de terrain n° 1104 divisée en 2225 et 2226 Messieurs André et Michel MATHIEU, au prix de 16 780 €, sans autres indemnités.

Approuvée à la majorité. 1 abstention.

VENTE TERRAINS DELATTRE ZONE UX « SOUS PERON »

Construction d'une entreprise de travaux forestiers, couplé avec une habitation de 100 m² maximum de SHON, de Monsieur Sylvain DELATTRE.

Il est proposé de vendre les parcelles section C 794p -1457 - 1947p situées au-dessus du cimetière en zone UX, d'une superficie de 1732 m² à Monsieur Sylvain DELATTRE, dans le cadre de son projet. Le prix de vente du terrain est fixé à 30 € le m² soit un montant de 51 960 € pour 1732 m².

Approuvée à l'unanimité.

CESSION DE VOIES LOTISSEMENT « LES GENEVRAY »

Construction des lotissements « les Genevray » I et II. Les propriétaires sont : pour les Genevray I la succession TIGNON-CHOUDANT, et pour les Genevray II la Sarl Hautains Basset. Les voies d'accès des lotissements doivent être cédées à la Commune.

IL est proposé d'acquérir les voies d'accès des lotissements « les Genevray » I et II à la commune, par la succession TIGNON-CHOUDANT : parcelles C1380 (680 m²), C1386 (610 m²) et C1390 (1284 m²) soit une superficie de 2574 m², et par la Sarl Hautains Basset : parcelle C2026 d'une superficie de 2176 m², pour la somme de 1 € par propriétaire, soit un total de 2,00 €.

Approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DELIBERATION DROIT DE PASSAGE : TERRAINS DES PROPRIETAIRES EN SECTION B

Il est proposé de modifier les délibérations des 3 février et 17 mars 2011 comme suit :

- Pour la délibération du 03 février 2011 « ACCORDE sur ses parcelles 1240 et 1241 en section C, un droit de passage tout usage au profit des propriétaires des parcelles section B 1278, 1280, et section C 1242, 1243. »

- Pour la délibération du 17 mars 2011 « ACCORDE sur ses parcelles 1240 et 1241 en section C, un droit de passage tout usage au profit des propriétaires des parcelles section B 965.

Approuvée à l'unanimité.

TRANSFORMATION DU BUREAU DE POSTE EN RELAIS-POSTE COMMERCANT

M. Duchamp Lilian a précisé à Mme Blanc Dominique a qui il a donné son pouvoir de ne pas participer à ce vote.

Disparition du bureau de poste au profit d'un relais poste commerçant.

Trois possibilités d'évolution.

- La première est de réduire les horaires d'ouverture de 5 heures par semaine. Actuellement, les horaires d'ouverture sont de 17 heures comprenant 4 après-midi de 3 h 30 et le samedi matin 3 heures. Les horaires d'ouverture proposés seraient de 12 heures par semaine sauf le samedi.

- La deuxième est l'agence postale communale, agence gérée par la commune impliquant les finances de la commune, et le recrutement de personnel supplémentaire pour en assurer la gestion.

- La troisième solution serait le relais-poste commerçant qui permet de conserver une présence postale dans la commune sans participation financière et qui permettrait au commerçant retenu une affluente de clientèle supplémentaire.

Monsieur le Maire propose d'opter pour le relais-poste commerçant, permettant de conserver une grande accessibilité, une pérennité de la présence postale et aucune implication financière pour la commune.

Il est proposé :

- de refuser la proposition faite par les services de la Poste, le Groupement Portes du Léman de Douvaine de réduire les horaires d'ouverture du bureau de poste.

- d'opter pour la solution du relais-poste commerçant qui sera assuré par la boulangerie pâtisserie DUCHAMP « Chez Lilian ».

Approuvée à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRIMITIF

Afin de régler les dépenses engagées de l'année en cours, il est proposé de prévoir les modifications budgétaires sur l'exercice 2011 du budget principal.

Approuvée à l'unanimité.

DETERMINATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Les frais d'études, ainsi que les frais de recherche et de développement non suivis de réalisation sont obligatoirement amortis:

la durée d'amortissement à 3 ans pour les frais d'études (article 2031) et 5 ans pour ceux relatifs aux documents d'urbanisme (article 202).

DOTATION TERRITORIALE 2011 DEMANDES D'AIDE AU FINANCEMENT DES PROJETS:

Agoraespace:

Fonds propres : 48 854 €

Département : 20 938 €

Toilettes publics place St Antoine:

Fonds propres : 11 931 €

Département : 2 982 €

Voirie communale:

Fonds propres : 20 670 €

Département : 6 890 €

Restructuration des sanitaires de l'école maternelle:

Fonds propres : 10 911 €

Département : 2 728 €

Approuvées à l'unanimité.

MAITRISE D'ŒUVRE POURSUITE AMENAGEMENT RUE VIE DE L'ETRAZ ET ROUTE DE ST JEAN

Consultation de maîtrise d'œuvre lancée le 26 mai 2011, dans le cadre des travaux d'aménagement de la Vie de l'Etraz (suite) et de la route de St Jean (parc de stationnement, trottoirs et carrefour).

Après analyse des offres reçues, la SCP DUCRET-GROS, a été retenue pour une mission de maîtrise d'œuvre d'un montant forfaitaire provisoire de 13 320 € HT soit 15 930,72 € TTC, sur la base d'un coût prévisionnel de travaux de 180 000 € HT et un taux de rémunération de 7,40 %, avec un taux de tolérance de 5 %.

Approuvé à l'unanimité.

POINTS DIVERS

ECOLE – COLLEGE – GYMNASSE

- Demande du Grand Conseil de l'école de la Fontaine pour un coin d'herbe dans la cour.

Le Conseil Municipal demande au Grand Conseil de donner plus de précisions quant à ce souhait.

- Courrier de M. Devesa, directeur de l'école.

Suite à la lecture du dernier courrier de M. Devesa, le conseil municipal décide de surseoir à l'exécution des travaux des toilettes maternelles prévu cet été. En effet, vu la dernière demande, il semble plus normal de faire une étude complète sur les toilettes maternelles.

- Compte-rendu de la réunion avec le Sou des Ecoles pour faire un premier point sur l'année écoulée :

+ environ 39 % à la garderie périscolaire du matin

+ environ 13 % à la cantine à la salle Champ-Fontaine

+ environ 26 % au restaurant scolaire.

Le prix du ticket pour les repas du primaire passe de 4.25 à 4.20 € et au restaurant du collège de 4.60 à 4.50 €.

VOIRIE

- Suivi du chantier de la Vie de l'Etraz.

M. Le Maire explique que l'entreprise Eurovia a beaucoup de peine à terminer, en temps et en qualité, ces travaux quand elle fait appelle à de la sous-traitance (façade, plantations, marquage).

- Compte-rendu de la réunion avec M. Durand, responsable de l'antenne locale du CG, du 10 mai.

La rue de la Vie de l'Etraz peut être définitivement déclassée puisque le Conseil Général a fait sa « part de travail » en réalisant les enrobés,

Le dossier de validation des travaux pour la poursuite des travaux coté Saint Jean est en cours de validation au Conseil Général,

En accord avec les communes de Saint Jean et Péron le marquage sur la RD 984 sera modifié afin de rétrécir la bande roulante et créer soit de part et d'autre soit d'un coté de la voirie une ou deux bandes cyclables.

BUDGET

- Ligne de trésorerie.

En caisse le 07 juin : 439 763,18 €.

A ce jour, la commune n'a pas utilisé la ligne de trésorerie.

- Réalisation du Budget investissement

- Présentation des dépenses réalisées.

- Présentation d'un devis du bureau Ducret-Gros pour le « relevé » de l'actuelle Maison des Sociétés pour un montant de 3 933,36 €. TTC. Approuvée à l'unanimité.

- Demande par Mme Baele d'une participation pour remise de prix dans le cadre d'un tournoi d'échec entre PERON-ANNEMASSE, prévu le 8 juin au collège de Péron.

Accord du conseil municipal pour une somme d'un maximum de 50 €.

- Demande de subvention de la part du Tour Cycliste Pays de Gex -Valserine.

Accord du conseil municipal pour une somme d'un maximum de 100 €.

- Demande de subvention du Lycée St Exupéry de Bellegarde pour un projet échange franco-américain.

Refus à la majorité du conseil municipal (1 voix pour, 1 abstention).

CONTENTIEUX

- La commune a perdu, devant la cour d'appel administrative de Lyon, dans le contentieux contre le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas se pourvoir devant le Conseil d'Etat.

- Dans le cadre du contentieux Commune-Rabiller le Tribunal Administratif de Lyon a fixé la clôture de l'instruction au 15 juillet 2011.

PATURAGES COMMUNAUX

M. le Maire informe les conseillers qu'il a, par courrier, accepté de donner des renseignements sur les pâturages du Grallet et de la Poutouille, pour que la Société d'Economie Mixte de l'Ain puisse créer une bourse d'estive.

JEUNESSE

- Compte-rendu de la réunion du 6 mai avec des adolescents de la commune pour une piste de vélo-acrobatique.

Quelques jeunes, aidés de leurs parents souhaitent créer, à Baraty, une piste pour pratiquer le vélo-acrobatique. Une demande officielle a été transmise à la CCPG, propriétaire des lieux.

- Compte-rendu de la réunion publique du 20 juin organisée avec la MJC de Gex pour une mise en place sur la commune d'activités pour les adolescents.

La commune met une salle à la disposition de la MJC pour exercer diverses activités choisis avec les jeunes un jour par semaine pendant l'été. En cas de succès cette opération sera pérennisée.

La commune finance, pour les jeunes de Péron l'inscription, cette année à la MJC, soit 7 € par personne.

36 participants à cette réunion.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

- Présentation de la proposition du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Ce schéma ne change rien pour la commune, si ce n'est que la commune de Vesancy est intégrée d'office au sein de la CCPG.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations préalables

- M. DUMARET Mathieu, Chemin de la Roche Verne, parcelle B811, extension du chalet pour créer une chambre.

A revoir limites de propriété Zone ND.

- Mme GAY Laurence, le Clos du Four à pain à Logras, parcelles F2326 -2324, réalisation d'une clôture + pose portail.

Zone U. Défavorable par rapport à la hauteur du mur.

- M. BURLET Alain, parcelle C1582, détachement de parcelles. Avis favorable.

Permis de Construire

- M. FOURNIER Bastien, Chemin du Marais à Péron, parcelles C 2206-2210, construction d'une maison. Avis favorable.

- M. LAGADEC Pascal, Rue du Paruthiol à Péron, parcelle C 1834, construction d'un abri voiture + rangement Zone A.

Avis favorable.

- M. TIGNON-CHOUDANT Gérard, Les Grands Champs parcelles C 139-140, construction d'un hangar agricole, Zone A. Avis favorable.

- M. TAGG Melvin, Rue de l'ancienne Fruitière à Feigères, parcelles B171 C 139-140, construction d'une villa, Zone UL. Avis favorable.

- M. LIEMANS Jean-Marc, Rue du Paruthiol à Péron, parcelles B1270-1280, construction de trois villas, Zone U.

Avis favorable.

- Mme MAURON Sarah, Chemin des Ravières à Feigères, parcelles B1014-1033, construction de trois villas, Zone U.

Avis favorable.

- M. BRUGNON Frédéric, Lot n° 7 lotissement les Boutons d'Or, construction d'une maison.

Avis défavorable voir la hauteur de la maison par rapport à la ligne moyenne tension.

- Lotissement LEVRAT, chemin de la Polaille, création de 4 lots dont 1 pouvant supporter deux villas. Avis favorable.

SOCIETE

- Retour sur la Fête de Printemps.

- Compte-rendu de l'AG de la bibliothèque du 17 mai 2011.

Hausse de la fréquentation de la bibliothèque ; les manifestations seront reconduites.

1852 H effectuées par les membres sur l'année.

COURRIERS

- Pétition des riverains de la Vie de L'Etraz qui se plaignent du bruit et d'autres nuisances occasionnés par l'activité de M. Vuaillet en bordure de route.

- Courrier de Mme Brulhart pour création d'une entreprise itinérante de toilettage pour chiens et demande d'autorisation d'utiliser des parkings communaux.

Accord du conseil municipal.

- Courrier de GG Taxi nous informant de l'arrêt de son activité et de la reprise de celle-ci par M. Voisin Alex.

- Courrier de l'OT de Collonges pour un « fléchage » de pistes cyclables sur la commune.

Accord du conseil municipal.

8. DIVERS

- Arrêté portant restriction provisoire de certains usages de l'eau.

Malgré les pluies de juin l'arrêté préfectoral interdisant l'arrosage des pelouses entre 8h et 20h, le lavage des voitures, le remplissage des piscines est maintenu.

FIN DE LA SEANCE : 01H00



Absents excusés : Mme Grand Corinne (pouvoir à Mme Blanc Dominique), MM. Boutin Thierry, Debard Jérémie, Girod Claude, Piberne Olivier.

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

APPROBATION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Il est proposé d'approuver le PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal. Approuvée à l'unanimité.

Suite aux avis des personnes publiques associées ou consultées, le conseil municipal a apporté les réponses aux remarques et avis formulés. Le conseil municipal a également apporté des modifications au PLU.

Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

RETROCESSION TERRAINS « LES COTEAUX DE LOGRAS »

Dans le cadre du projet de sécurisation du carrefour route du Branlant et chemin du Martenant, lieudit « En Brue », la rétrocession de la parcelle F 2513, d'une contenance de 388 m2 est nécessaire. Ce projet est situé sur l'emplacement réservé n° 4 du Plan Local d'Urbanisme.

Dans le cadre du projet de sécurisation de la route du Branlant, lieudit « En Brue », la rétrocession de la parcelle F 2482, d'une contenance de 127 m2 est également nécessaire pour créer un parking. Ce projet est situé sur l'emplacement réservé n° 5 du Plan Local d'Urbanisme.

Ces parcelles appartiennent à la société « Les Coteaux de Logras » domiciliée 2 B, chemin du Coulouvrier à Champagne au Mont d'Or (69410), et qu'il convient de procéder à l'acquisition des parcelles pour 1 € chacune des parcelles F 2513 et F 2482, sans autre indemnité.

Approuvée à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRIMITIF - MODIFICATIONS DIVERSES

Certains crédits prévus au budget 2011 (Budget Principal) s'avèrent insuffisants pour régler les dépenses engagées de l'année en cours.

Par conséquent, il y aurait lieu de prévoir les modifications budgétaires suivantes correspondantes sur l'exercice comptable 2011.

Approuvée à l'unanimité.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ECLAIRAGE PUBLIC » AU SIEA

Par courrier en date du 31 mai 2011, Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain demande de proposer au vote de notre assemblée, le transfert ou non, de la compétence « éclairage public » au Syndicat. Cette démarche est consécutive au changement profond dont fait l'objet ladite compétence, en application des nouveaux statuts du Syndicat.

Il s'agit désormais d'un réel transfert de compétence. Le cas échéant, le Syndicat effectuera pour le compte des communes, les prestations telles que les travaux et la maintenance. Il prendra notamment en charge la fourniture d'énergie.

Le transfert de la compétence « éclairage public » au Syndicat, fera l'objet d'un audit contradictoire, qui permettra de définir un coefficient correcteur en minoration ou en majoration en fonction des consommations réelles des communes pour l'année complète précédente. Ainsi pour la cotisation de 2012, correspondant à la 1ère année du nouveau système de cotisation, les consommations de 2010 seront prises en compte.

Approuvée à l'unanimité.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNE - AVIS DE LA COMMUNE

En application de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, le préfet de l'Ain a élaboré le Schéma départemental de coopération intercommunale. Ce schéma comporte trente-six propositions basées sur les orientations suivantes :

- assurer une couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fis-

calité propre et supprimer la dernière enclave qui subsistait dans le département ;

- constituer des communautés de communes plus puissantes financièrement et plus solidaires, de plus de 5 000 habitants, en intégrant celles qui n'atteignent pas ce seuil dans des communautés plus vastes (population moyenne portée de 15 475 à 20 895 habitants) ;

- améliorer la cohérence spatiale des communautés, notamment au regard des bassins de vie ;

réduire le nombre de structures intercommunales (27 communautés de communes contre 37 auparavant, et 101 syndicats intercommunaux et mixtes, contre 128) ;

- rationaliser des syndicats, notamment ceux à vocation scolaire, sociale et sportive, ceux compétents en matière de SCOT et ceux en charge des questions liées aux rivières.

Concernant le Pays de Gex, ce schéma prévoit :

- l'adhésion de la commune de Vesancy à la Communauté de Communes du Pays de Gex ;

- la dissolution du syndicat mixte du SCOT du Pays de Gex (dont le périmètre était désormais identique à celui de la CCPG) ;

- la dissolution du SIVU pour la construction, l'exploitation et l'entretien de la route forestière du Grand Crêt d'Eau ;

- la dissolution du SIVOM Gex-Cessy ;

- la dissolution du syndicat intercommunal pour la construction d'une maison forestière à Crozet ;

- la fusion du syndicat mixte des Monts Jura et du syndicat intercommunal pour l'étude, la mise en œuvre et l'exploitation d'une station hivernale et estivale à «Menthières».

Approuvée à l'unanimité.

POINTS DIVERS

ECOLE – COLLEGE – GYMNASÉ

- Courriers de M. Devesa concernant divers travaux à réaliser pendant l'été.

VOIRIE

- Suivi du chantier de la Vie de l'Etraz.

Les travaux doivent être complètement terminés pour la fin du mois, hormis les barrières de protection.

- Point sur le dossier du Carrefour de la Mairie aux Fleurs du Jura : le dossier est en cours d'appel d'offres pour un choix d'entreprise au CM de septembre.

BUDGET

- Vente de l'ancienne porcherie de Péron, signée le 24 juin 2011 (49 940 €).

- La vente des bois du 28 juin 2011 a rapporté 37 000 €. (20 000 € prévus au budget).

MAISON DES SOCIÉTÉS

Les principales associations, futures utilisatrices du bâtiment, ont validé l'APS avec de légères modifications. Le CM choisira en septembre de réaliser les travaux en 1 ou 2 tranches.

CONTENTIEUX

- Présentation du mémoire en réplique de notre avocat dans le contentieux avec M. et Mme RABILLER.

- Le Tribunal Administratif de Lyon a fixé la clôture d'instruction dans l'affaire COME – CHAPUIS au 12 août 2011.

JEUNESSE

18 jeunes (16 de Péron – 2 de Farges) ont fréquenté la première journée d'animation organisée par la MJC de Gex.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

- Compte-rendu de la réunion du Conseil des Maires du 6 juillet 2011.

Les maires du sud gessien refusent le projet d'organisation des transports communs gessien organisé par la CCPG tant qu'il n'y aura pour notre secteur que des transports en commun nous reliant à Genève et aucun nous reliant au Pays de Gex.

SCOT - Compte-rendu de la réunion du 30 juin 2011.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations préalables

- M. BAER Adrien, 331 rue du Paruthiol, pose velux, création d'une mezzanine sous les combles. Avis favorable.

- M. MOREILLON, 222 Grand Pré, pose de panneaux solaires. Avis favorable.

- M. MARTINECK Georges, Rue des Bouvreuils les Genevrais, pose porte coulissante et rallongement du toit. Avis favorable.

- M. MARTINOD Franck, Rue de la Combe, création d'un mur de soutien. Avis favorable.

- M. LEDDA Alberto, Les coteaux de Logras, création d'un mur et d'une clôture. Avis favorable.

Permis de Construire

- GAEC des Genevray, Grand Champ, construction d'un hangar agricole. Avis favorable.

- M. et Mme LAROSE Didier, Les Boutons d'Or, construction d'une villa. Avis favorable.

- Mme VUAILLAT Josiane, 63 rue du Paruthiol, création de 2 logements dans ferme (+ 1 logement existant) + abri pour 6 voitures.

Avis favorable.

PERSONNEL

Point sur l'année écoulée. Rentrée scolaire 2011 – 2012 rien de changé.

COURRIERS

- ERDF nous informe que M. Fresneau doit laisser l'accès au transformateur situé sur sa propriété dans la mesure où il est prévenu d'une intervention un mois avant par lettre recommandée.

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal sur le site Internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>



ASSOCIATIONS

On n'a pas tous les jours les 20 ans ... au Gralet !

AG3 fête ses 20 ans.

Il y a 20 ans, au lendemain de la rénovation du chalet communal du Gralet, un petit groupe de Péronnais décidait, avec l'appui de la municipalité et de son maire, François Collet, de tenter une folle aventure : ouvrir un refuge de 19 places pour les randonneurs en le laissant « libre » d'accès, sous la responsabilité de ses usagers.

Pari risqué : favoriser, d'une part, la découverte de la montagne et de ses richesses, naturelles et sportives, mais sans encourager, d'autre part, une « sur-fréquentation » qui irait à l'encontre de la protection des milieux et de la tranquillité de la faune à laquelle nous sommes attachés autant que la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura au cœur duquel le Gralet se niche.

20 ans après, le pari est réussi. Des centaines de visiteurs, dont beaucoup de jeunes, chaque année qui parcourent le Jura, viennent y dormir ou s'y abriter dans un confort tout relatif mais combien sympathique ! Le « livre d'or » témoigne de leur satisfaction.

En 20 ans, très peu de dégradations ... bien moins que dans nos villages !

Cela au prix de la vigilance de la petite équipe de bénévoles, épaulée par la mairie, qui, en toutes saisons, assure la surveillance, l'entretien, le nettoyage, la corvée de bois (40 stères chaque année !), la gestion de la fréquentation - informatisée depuis un an -, les renseignements téléphoniques, ...

Rustique et authentique, le Gralet est ouvert et accueillant pour ceux qui font l'effort de s'y rendre à pied. (2h30 depuis Péron. 2h depuis Feigère. 1h15 depuis la route forestière transversale par la piste de Malatrait).

Le **dimanche 25 septembre**, quel que soit le temps, venez rejoindre la petite équipe au Gralet pour fêter, ensemble, les 20 ans de cette belle histoire.

Apéritif offert (à partir de midi), repas tiré des sacs en toute simplicité. On soufflera les bougies vers 14h30.

AG3 : Association de Gestion du refuge du Gralet - Mairie de Péron

Contact : PM Laurent 06.70.43.46.32 pmlaurent@wanadoo.fr

Site du refuge www.peron.cc-pays-de-gex.fr > mairie > chalets > AG3



Mairie de Péron - 01630 - PERON

Tel. du Verger à Greny

04.50.59.14.77 (répondeur)

verger.tiocan@cc-pays-de-gex.fr

La Fête de la pomme 8-9 octobre 2011 !

Comme chaque année, le Verger Tiocan organise la Fête de la pomme :

Le samedi 8, après-midi, au verger, à Greny

Le dimanche 9, toute la journée, salle Champ Fontaine, à Péron

Collection de fruits (plus de 100 variétés), détermination, ...

Vente de pommes, de jus de pomme et de confitures ; le pressoir en action.

L'atelier du goût.

Visite du verger (le samedi), animations, stands, conférence (« Mieux connaître les fruits et mieux les utiliser » par Remy EAZEAU, président des Croqueurs de pommes de Hautes Savoie et professeur émérite au lycée professionnel de Doisy), expo des dessins des enfants des écoles (« des vertes et des pas mures ! ») et le repas « boudin aux pommes » (le dimanche).

Régalez-vous à la Fête de la pomme !



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron
04.50.56.41.39

Le samedi 18 juin, la bibliothèque de Péron a eu la joie d'accueillir la chorale « la Campanella ». Cette rencontre est toujours un moment très agréable et un voyage de rêve au pays des notes et des chansons. Merci aux (en)chanteurs qui nous ont offert cette merveilleuse soirée, et au public connaisseur et fidèle qui a rempli la salle Champ Fontaine.

Vous connaissez peut-être déjà la bibliothèque de Péron, ou vous en avez entendu parler, ou vous avez lu l'article qui lui a été consacré cet été dans « le Pays Gessien » : plus de 7000 livres en prêt, des DVD audio et PC, des animations avec les enfants de l'école primaire, des manifestations culturelles...

En plus du rôle important tenu par les membres du Bureau, le rôle des autres bénévoles est tout aussi indispensable : merci à Marie-Noëlle, aux deux Françoise, Anne-Marie, Danielle, Bérengère, Simone, qui vous accueillent lors des permanences, merci à Isabelle et Michèle qui donnent un coup de main lors des manifestations, merci à Dominique et à toutes les mamans qui assurent les animations auprès des enfants de l'école.

Rappel de nos horaires : la Bibliothèque vous ouvre ses portes et vous accueille :

- le mardi de 16h30 à 18h
- le mercredi de 17h à 18h30
- le vendredi de 16h30 à 19h
- le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h



Et si vous la bibliothèque vous intéresse, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...



Société Musicale de PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE

La Bonne Humeur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Commençons par remercier toutes celles et ceux qui ont accueilli avec générosité la société musicale lors de la vente des photos durant le mois de mai, permettant ainsi à notre trésorier d'être plus à l'aise dans la gestion des comptes.

Les mois de juin se suivent et se ressemblent avec leur cortège de fêtes et manifestations en tout genre. C'est le 5 juin à Péron, en animant la cérémonie organisée par l'Amicale des Anciens Pompiers de Paris que la Bonne Humeur entame son marathon. On la retrouve le 12 juin à la fête de l'Oiseau de Saint Genis, et le 19 au Festival des Musiques du Pays de Gex à Chézery. On le sait, à Chézery, le festival a un parfum particulier ; nous avons pu le vérifier lors de la réception donnée par la chaleureuse équipe du camping, tout au long du défilé, et sous le chapiteau pour le final. Nous voici le 24 juin chez Michel DELATTRE à Feigères pour l'unique concert de quartier de la saison, où nos juniors au grand complet purent faire valoir leur talent, assurant ainsi la partie musicale avec les seniors. Le frais joran ne put entamer la chaleureuse ambiance du moment. Michel, Maria et leurs amis du quartier avaient bien fait les choses en garnissant copieusement les tables de la réception, si bien que les derniers piliers faillirent voir le lever du soleil. La Bonne Humeur remercie encore sincèrement Michel, Maria et leurs amis pour cette soirée qui restera un bien agréable souvenir pour la musique.

On poursuit le dimanche à la Vogue de Saint Jean avec son cortège joyeux et arrosé, pour entamer ensuite juillet à celle de Logras, avec...son cortège joyeux et arrosé. Petite pause après les cérémonies des 13 et 14 juillet, fête nationale oblige. Le 31 juillet, nous retrouvons pour la énième fête de la Batteuse à Cessy (on doit maintenant faire partie des meubles). Le lendemain, c'est dans le cadre magnifique du Château de Penthe à Chambésy que nous sommes invités à jouer pour la fête nationale suisse. Les « Suisses à l'étranger », tel était le thème des festivités et le choix du lieu, pour marquer la date la plus importante du calendrier helvète. C'est après la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice que musiciennes et musiciens rejoignaient leurs foyers pour une pause d'un mois, la reprise étant fixée au 2 septembre.

Septembre ? Nous y serons demain, et dès le début du mois, les agendas vont se garnir de rendez-vous pour réunir élèves, professeurs et parents, afin de mettre en place l'organisation des cours à l'école de musique. Les fiches d'inscriptions vont circuler dans les écoles primaires et autres établissements publics. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres de l'école, de la Bonne Humeur ou directement auprès de la responsable de l'école de musique de Péron-St Jean de Gonville, Emmanuelle Laure à St Jean de Gonville (manue.laure@wanadoo.fr).

Maxime COLLET

Atelier petits créatifs

A partir du mois de septembre, des cours de dessin et de peinture seront organisés à Péron pour les enfants à partir de cinq ans.

Renseignements et inscriptions:

Letthy C. Matthews

04.50.56.23.71

letthy.caldas@sfr.fr

BADMINTON SUD GESSIEN

Le club de badminton local reprendra son activité début septembre.

Constitué dans un but de pratique de loisir, il propose deux créneaux horaires hebdomadaires.

L'un, les mercredis de 20h à 22h, débutera le 07/09.

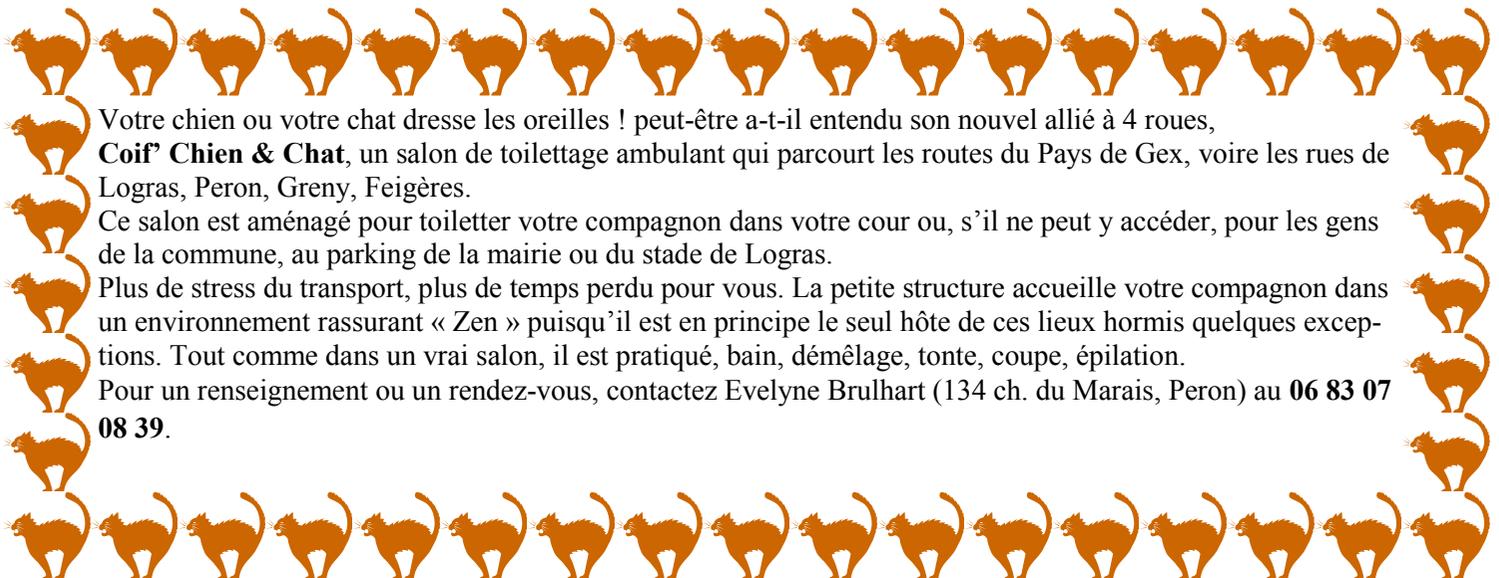
L'autre se déroulera les vendredis de 20h à 22h à compter du 09/09, sauf aux mois de novembre, février et mars.

L'adhésion nécessite le paiement d'une cotisation annuelle (de 70 € pour les adultes et de 35 € pour les adhérents mineurs), et la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton.

L'accès est réservé aux joueurs nés en 1996 ou avant. Une tolérance est accordée aux joueurs nés jusqu'en 1998, dans la mesure où ils sont systématiquement accompagnés par un adhérent adulte.

La pratique requiert une tenue de sport adaptée, avec notamment des chaussures de sport spécifiques à la pratique intérieure, et une raquette.

Les personnes désirant s'inscrire ou obtenir davantage de renseignements peuvent se rendre directement au gymnase de Peron les mercredis soirs, dès le 07 septembre.



Coif' Chien & Chat, un salon de toilettage ambulante qui parcourt les routes du Pays de Gex, voire les rues de Logras, Peron, Greny, Feigères.

Ce salon est aménagé pour toiletter votre compagnon dans votre cour ou, s'il ne peut y accéder, pour les gens de la commune, au parking de la mairie ou du stade de Logras.

Plus de stress du transport, plus de temps perdu pour vous. La petite structure accueille votre compagnon dans un environnement rassurant « Zen » puisqu'il est en principe le seul hôte de ces lieux hormis quelques exceptions. Tout comme dans un vrai salon, il est pratiqué, bain, démêlage, tonte, coupe, épilation.

Pour un renseignement ou un rendez-vous, contactez Evelyne Brulhart (134 ch. du Marais, Peron) au **06 83 07 08 39**.



LE RCCC « Champions de l'Ain »

Le 4 juin dernier s'est déroulé le tournoi départemental de rugby des moins de 7 ans à Chatillon sur Chalaronne.

Ce tournoi regroupe toutes les écoles de rugby du département pour le classement général.

Plusieurs Péronnais parmi les 13 qui forment cette équipe ont participé à ce tournoi.

Le Rugby Club du Canton de Collonges (RCCC) a terminé 1^{er} avec le titre de « Champion de l'Ain ».

Après 3 ans d'existence, ce résultat est une belle récompense pour tous ces jeunes qui partagent chaque samedi la passion du rugby.

La saison reprendra le 1^{er} Samedi après la rentrée scolaire au stade de Pougny à partir de 13 H 30. Les enfants nés en 2006 jusqu'en 1997 peuvent venir s'essayer au ballon ovale.

Rugby Club du Canton de Collonges

307 Rue Vie creuse

01550 Pougny

www.rugbycccc@orange.fr

Tél : 06 45 53 40 49

SPORTIFS EN HERBE DU SUD GESSIEN
JUDO-CLUB DE PERON

Les inscriptions pour l'année 2011-2012 auront lieu :

Le Samedi 10 septembre 2011 de 9h00 à 13h00
Lors du Forum des associations de Péron – Salle Champ Fontaine

La reprise des cours aura lieu le mercredi 21 septembre 2011.

Les horaires possibles pour l'année seront :

- | | | |
|---|-------------|------------------|
| o Enfants nés en 2005/2007 | Le mercredi | de 9h00 à 9h45 |
| o Enfants nés en 2003/2004 | Le mercredi | de 9h45 à 10h45 |
| o Enfants nés en 2002/2001 | Le mercredi | de 10h45 à 11h45 |
| o Enfants nés en 2003/2006 (et débutants) | Le vendredi | de 17h00 à 17h45 |
| o Enfants nés en 2002/2001 | Le vendredi | de 17h45 à 18h45 |
| o Enfants nés avant 2000 (COLLEGE) | Le vendredi | de 18h45 à 19h45 |

Pièces à fournir lors de l'inscription:

- Un certificat médical d'aptitude à pratiquer le judo, rédigé par le médecin (pour ceux qui possèdent un passeport, ne pas oublier de faire mentionner l'aptitude à la compétition),
- Deux enveloppes timbrées avec nom et adresse,
- Une attestation d'assurance individuelle pour les activités extrascolaires,
- Formulaire FFJDA rempli et signé (fourni par nous sur place),
- Le règlement de 170 euros (280, 330 euros pour 2 ou 3 enfants).

En cas d'empêchement majeur, remettre le dossier complet à la mairie de Péron.

Nous sommes intéressés par vos anciens Kimonos (Judogi) qui ne vont plus, afin d'aider les familles qui hésitent à investir. Vous pourrez vous aussi venir voir si une taille vous intéresse.



IMPORTANT : Suite au nombre croissant d'inscriptions et pour des raisons d'assurance, seuls les élèves, ayant déposé leur dossier complet lors de cette permanence, pourront participer aux cours.

Merci de votre compréhension. Le Bureau



La Roulinotte, la halte-garderie itinérante présente à Péron tous les lundis, organise sa désormais traditionnelle bourse aux vêtements, jeux et matériel de puériculture le :
Samedi 24 septembre à la Salle Champ Fontaine de Péron.

Pour tout renseignement (dépôt de matériel à vendre...)

06 88 90 10 55

Nettoyage de printemps à Péron

Le 24 mai, tous les élèves de l'école primaire, les enseignants, les ATSEM, avec l'aide de nombreux parents, ont fait un « Nettoyage de printemps » sur la commune.

Pourquoi les enfants ? Car bien sûr, le plus souvent ce ne sont pas eux qui ont jeté ce qui est ramassé ce jour-là (sauf peut-être dans la cour et autour de l'école...), surtout quand il s'agit de tuyaux en PVC, de canettes diverses, de morceaux de ferraille etc. Avec une mention spéciale pour une boisson énergétique censée donner une force de taureau mais qui ne permet apparemment pas de penser à utiliser les poubelles une fois vidée... Pourquoi mythifier ainsi la supposée puissance masculine de ce bovin ? Mystère...

Ce nettoyage fait avec les enfants est une action à visée éducative, pour montrer que ce problème des déchets relève de comportements individuels à inverser, dans l'intérêt commun : passer du « je jette » au « je ramasse, je trie, je limite ma production de déchets ». Car si du temps de François 1^{er} (vers 1500) l'emballage s'était fait avec du polystyrène et du plastique, on en trouverait vraisemblablement encore aujourd'hui, le polystyrène ayant une durée de vie dans la nature pouvant atteindre 1000 ans, le plastique autour de 500 ans ! Il est des vestiges plus intéressants à retrouver, pensons-y pour les générations actuelles et futures.

En une courte après-midi, ce sont ainsi près de 80 kg de déchets divers qui ont été ramassés puis emmenés à la déchetterie grâce au concours d'un agent communal : merci Ludo ! Le ramassage s'est terminé par quelques verres de sirop et tranches de gâteaux offerts et servis par le Sou des écoles. Merci à eux aussi, pour leur investissement de tous les instants.

Il faut reconnaître qu'après ce 24 mai, on a regardé les routes, chemins, petits espaces verts de la commune avec plus d'attention et on les trouve spécialement propres : pourvu que ça dure, tout le monde peut y faire quelque chose.

Du changement à l'école

Comme chaque année, des enfants quittent l'école et des nouveaux arrivent, et il en va de même pour le personnel qui travaille à l'école. Ainsi cette rentrée 2011 voit le départ du directeur M. Devesa (après 12 années passées à Péron, départ pour le Valromey), de M. Fournier et Melles Besson, Ducruix et Nouzet. Mme Seven qui remplissait la fonction d'auxiliaire de vie scolaire à la CLIS quitte également son poste.



Le coût élevé de la vie, la difficulté à obtenir un logement, l'attente d'un poste de titulaire sont autant de critères qui font que la stabilité n'est pas toujours de mise dans les écoles.

L'école a donc un nouveau directeur à la rentrée, M. Simone. Les nouvelles enseignantes sont Melles Laune, Majeur et Mounier. Mme Violante est de retour après un congé maternité.

Je souhaite une bonne année scolaire aux familles et bonne participation à la vie de la commune, de l'école et bien du courage pour cette difficile tâche d'éducation des enfants.

Ah, les enfants ne sont certes plus comme avant, mais les adultes non plus, pas vrai ? Et si il se répète un peu mécaniquement qu'il n'y a plus de respect de l'autorité, qu'il soit permis de rappeler que l'autorité consiste surtout à voir ce qui peut être autorisé, et que cela nécessite une longue construction collective. Pour les adultes, exemplarité, responsabilité, négociation y tiendront une large part.

Pour finir, un bel exemple de collaboration entre les familles et l'école se voit à l'œil nu en faisant le tour de l'école et en parcourant le jardin, qui passe l'été grâce au soin apporté par les volontaires ! Belle expérience qui dure, à poursuivre et à élargir !

L'à présent ex-directeur, Pierre Devesa

PS : pardon pour les deux coquilles dans l'article la dernière fois : trop de précipitation en finissant d'écrire...

SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00
France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

COLLEGE

04 50 59 58 00
<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52
E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55
www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39
Aux heures de permanences soit :
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 08
04 50 99 12 01

DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :

-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

-le samedi :

-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 17h00

-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00

-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE

04 50 56 42 22

-les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 14h30 à 18h00

-le samedi :

de 9h00 à 12h00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2010

Il vous faut composer le **15** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de la Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX,.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

MÉDIBUS	Lundi 4 juillet	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Jeudi 4 août	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Jeudi 4 août	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi 2 septembre	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 62 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 novembre 2011.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

HOPITAUX

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

MEDECINS

<u>Logras</u>	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
<u>Collonges</u>	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges

Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17
------------------	----------------

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

<u>MAINTIEN A DOMICILE</u>	04 50 41 47 12
----------------------------	----------------

CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly	04 50 42 12 34
Gex	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

SEPTEMBRE 2011			
Mercredi 7	DON DU SANG	COLLECTE	CF
Samedi 10	COMMUNE	FORUM DES SOCIETES	CF
Mercredi 14	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Samedi 24	HALTE GARDERIE ITINERANTE	DEPOT-VENTE	CF
OCTOBRE 2011			
Samedi 1	AG3	Anniversaire	Gralet
Samedi 8	VERGER TIOCAN	FETE DE LA POMME	CF
Dimanche 9	BOULES	FETE DE LA POMME	CF
Mardi 11	SOU DES ECOLES	REPAS D'ACCUEIL	CF
Mercredi 12	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Vendredi 14	COS DU PERSONNEL COMMUNAL	BELOTE	CF
Vendredi 21	ANCIENS POMPIERS DE PARIS	LOTO	CF
Dimanche 23	PETANQUE	BELOTE	CF
Dimanche 30	COMITE DES FETES	BELOTE	CF
NOVEMBRE 2011			
Samedi 5	COMITE DES FETES	THEATRE	CF
Mercredi 9	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Dimanche 13	PAROISE	LOTO	CF
Vendredi 25	BOULES	BELOTE	CF
Samedi 26	FOOT	LOTO	CF
DECEMBRE 2011			
Vendredi 2	BELOTE GESSIENNE	TELETHON	CF
Samedi 10	BELOTE GESSIENNE	MARATHON	CF
Dimanche 11	MUSIQUE	CONCERT	CF
Mercredi 14	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF

Calendrier des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu
 Tél.:04 50 56 30 35
 169, Rte St-Maurice Challex

SEPT.	Dimanche 11	10h	24ème dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 18	10h	Fête de St-Maurice St Patron de la paroisse de Challex	CHALLEX
	Dimanche 25	10h	26ème dimanche du temps ordinaire	COLLONGES
OCTOBRE	Dimanche 2	10h	27ème dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 9	10h	28ème dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 16	10h	29ème dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
	Dimanche 23	10h	30ème dimanche du temps ordinaire	COLLONGES
	Dimanche 30	10h	31ème dimanche du temps ordinaire	FARGES
NOVEMBRE	Mardi 1	10h	TOUSSAINT	PERON
	Mercredi 2	18h	Commémoration de tous les fidèles défunts	CHALLEX
	Dimanche 6	10h	32ème dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 13	10h	Fête St Brice St Patron de la paroisse de Farges	FARGES
	Dimanche 20	10h	CHRIST ROI	CHALLEX
	Dimanche 27	10h	1er dimanche de l'Avent	COLLONGES
DECEMBRE.	Dimanche 4	10h	2ème dimanche de l'Avent	POUGNY



Quoi de neuf au sou des écoles ?



L'année scolaire qui vient de s'écouler a été riche en événements au sou des écoles. Les différentes manifestations organisées (loto, tombola, foire aux plantons) ainsi que les cotisations des parents ont permis de financer les sorties scolaires organisées par les enseignants comme par exemple :

- 2 journées de ski de fond pour les CM1
- 2 jours de classe verte à Giron pour les CE2
- découverte de la ferme de Chosal pour les CE1
- création d'un livre de contes pour les GS/CP consultable à la bibliothèque
- découverte des contes pour les maternelles
- spectacles de Noël et de fin d'année
- séance de cinéma offerte à tous les enfants, ...



Cette année s'est terminée en apothéose lors de notre kermesse qui s'est déroulée un samedi : une journée très agréable grâce à la participation de tous. Nous profitons de l'occasion pour remercier Pierre Devesa pour ses 12 années passées au sein de l'école et pour souhaiter la bienvenue au nouveau directeur.

Le sou remercie également la mairie pour son soutien.

Nous n'oublions pas que toutes ces actions sont seulement possibles grâce à la volonté et à la disponibilité des parents bénévoles : merci à eux !

Nous comptons sur vous l'année prochaine.

Le Sou des écoles.



**Un grand merci de la part du Pedibus de Logras
pour ce parcours piéton qui rend le trajet vers l'école plus serein !**



**Bonne route au Pedibus pour la
rentrée 2011 !**



LES Ateliers de Sylvie

Les enfants font leur cuisine

Tu as entre 6 et 12 ans, tu aimes la cuisine tu aimes les petits plats sympas et gourmands, tu as envie de passer un bon moment !

J'ai créé pour toi LES ATELIERS DE SYLVIE où tu pourras en petit groupe réaliser des recettes d'ici et d'ailleurs.

J'ai sélectionné les meilleurs produits et je mets à ta disposition le matériel de cuisine adapté à ton âge ainsi que les fiches recettes.

Je te propose le cocktail suivant :

Une grosse dose de bonne humeur, un peu de créativité, quelques astuces que je t'apprendrai et plein de bonheur à partager. Une fois tout ça mélangé, tu pourras faire déguster à qui tu veux le petit plat que tu auras réalisé.

Les ateliers de septembre

DURÉE : 2 HEURES. Début des ateliers : 14 heures

7 septembre
Cake au jambon et aux olives
Charcutis aux fruits de saison
20 €

14 Septembre
Taboulé maison
Far breton
20 €

21 Septembre
Crème au carambar
Cake aux fraises tagada
20 €

28 Septembre
Tarte au thon
Soleil aux abricots
20 €

Sylvie

© Eric Quést, SYLVIE 13, ne pas jeter sur la voie publique

**CONTACT : SYLVIE Pochet, 33 route de Péron LOGRAS 01630 PERON
Tél. : 0675934797. Mail : sylvie.pochet@luxinet.fr**

Site Internet et Site en cours

FARGES-COLLONGES-PERON-LEAZ

Cérémonie du 8 mai

Le rapport KASPL, Commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques, demandait « d'inventer des formes nouvelles de commémoration, qui contribueraient à transmettre la mémoire des grands événements de notre histoire ».

Pour nous, la première mesure fut d'analyser les motifs du manque de participation du public aux dernières cérémonies commémoratives pour, si possible, y remédier.

Le 16 avril 2009, une réunion était organisée à PERON, entre messieurs les maires de FARGES, COLLONGES et PERON, les présidents d'associations d'Anciens Combattants, les présidents des sociétés de musique, les Chefs de Corps des Centres de Secours et les responsables d'associations sportives.

La raison principale de cette désaffection du public, selon l'avis de tous, était l'horaire des cérémonies lorsqu'elles se déroulaient en semaine. En effet, les travailleurs frontaliers, qui constituent la majorité des corps de musique et de tous les participants, ne bénéficiant pas du jour férié en France, les cérémonies étaient obligatoirement organisées en soirée.

Si les cérémonies avaient lieu à 17 heures, de l'avis de tous « c'était trop tôt », à 19 heures, « c'était trop tard », par contre, à 18 heures, la participation était beaucoup plus importante. C'est donc l'heure qui'il fallait retenir pour les cérémonies à venir, en semaine.

Les cérémonies tombant un samedi ou un dimanche pourraient avoir lieu en fin de matinée.

Ensuite, les villages étant éloignés de 4 ou 5 kilomètres seulement, il fut décidé d'organiser une seule cérémonie pour les 3 communes, à tour de rôle. Les invitations officielles seraient signées par les trois maires, le nombre des « participants actifs » devrait ainsi augmenter et le public suivre.

Dans les communes où la cérémonie n'aurait pas lieu, le protocole serait respecté : Les Maires, accompagnés d'une délégation d'Anciens Combattants déposeraient, une gerbe au Monument aux morts.

Cette expérience a donc commencé le 8 mai 2009. Cette année le 8 Mai s'est déroulé à PERON, le 11 novembre ce sera le tour de FARGES et ainsi de suite...

Après 2 années de fonctionnement, nous constatons une participation beaucoup plus importante et le célèbre « on ne vous oubliera jamais ! » devient beaucoup plus crédible...

Francis Cartillier